

## **Ecole maternelle de Courçon** **CONSEIL D'ECOLE du 9 mars 2010**

### **Présents :**

**Municipalité :** Mme CORNILLOT Clément (adjointe chargée des affaires scolaires), Mme POTIRON, Mme NOBLANC et Mme CARMAGNAT (ATSEM).

**Parents d'élèves élus :** Mmes SOULET (classe 3), LEGER (classe 2), BOURDAJAUD (classe 1), IZAMBART (classe 3), AMARA (classe 2), LE DILY (classes 1 et 3).

**Education nationale :** Mme COÏC (DDEN), Mme POIRIER (enseignante classe 1), Mme AUTET (enseignante classe 2), Mme PAULY (enseignante classe 3 et directrice), Mme GUILLEMET (EVS-Administrative),

**Centre de loisirs :** Mr LAFOSSE (directeur)

**Excusés :** Mr DRAPPEAU (Maire de Courçon), Mr HERMAN (1<sup>er</sup> adjoint), Mme GRIMAUD (conseillère municipale, commission des écoles), les membres de RASED (Mr TOLLERET, Mme MARCELLO, Mme CRAPOULET), Mme HEINTZ (enseignante classe 2 le jeudi), Mme KREUTZER (enseignante classe 1 le jeudi).

→ **Désignation des secrétaires de séances :** Mme AMARA

A la demande de l'inspection, un point « Hygiène et sécurité » sera ajouté à l'ordre du jour.

1. **Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école :** approuvé à l'unanimité

2. **Prévision d'effectifs pour la rentrée 2010-02-27**

A ce jour : 25 PS (14 classe 1 + 11 classe 2), 29 MS (13 classe 1 + 16 classe 2), 21 GS

Soit pour la rentrée prochaine : 28 PS + 2 ? (famille Gandon), 25 MS, 29 GS (1 départ + 1 maintien) + 1 ? (2<sup>ème</sup> maintien ?)

Ces chiffres peuvent encore évoluer (nous avons enregistré 2 départs et 2 arrivées depuis janvier, chez les petits et les moyens...)

Il n'est pas envisagé d'ouverture pour le moment : total de 82 élèves prévus pour la rentrée 2010, alors qu'il faut dépasser les 93 élèves pour une ouverture.

3. **Dates des inscriptions (en Mairie) et admissions (à l'école) pour la rentrée 2010.**

#### **Documents à fournir et inscriptions sur Base élèves.**

- **Les inscriptions peuvent se dérouler en avril à la Mairie.**

Pièces à fournir : livret de famille et justificatif de domicile

Document à remplir : fiche de renseignements à retirer et à faire signer en Mairie (NB : la fiche de renseignement a été modifiée pour que Mr Le Maire puisse y apposer son cachet signifiant l'accord de l'inscription)

La présentation du certificat médical (aptitude à la vie en collectivité et propreté) n'est plus nécessaire, conformément à la note de service n° 2009-160 du 30-10-2009 :

#### **L'entrée à l'école maternelle**

Conformément à l'article L.113-1 du code de l'Éducation, « tout enfant doit pouvoir être accueilli, à l'âge de trois ans, dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près possible de son domicile, si sa famille en fait la demande ». Le certificat médical préalablement demandé au médecin de famille pour cette admission n'est donc plus nécessaire.

- **Les admissions peuvent se dérouler en mai à l'école :** du 4 au 28 mai les mardis et vendredis de 16h15 à 16h30 + le vendredi 28 mai de 18h à 18h30

Documents à fournir : - Fiche de renseignement signée par Mr Le Maire

- Le certificat de radiation en cas de changement d'école

- **Réunion d'informations à l'école (parents uniquement) le vendredi 18 juin à 18h**

- **Visite de l'école (parents et enfants) le vendredi 25 juin, de 17h à 17h30.**

- Un document récapitulatif est affiché à l'entrée de l'école et remis ce jour à la Mairie. Il peut être affiché et photocopié afin d'informer les parents demandeurs.

- Un mot d'information sera également collé dans le cahier des élèves de la maternelle.

- Pas d'objection des membres du conseil d'école : ce calendrier est approuvé
- Inscriptions sur Base Elèves : la directrice rappelle que cette tâche de saisie administrative est du ressort de la municipalité. Le directeur doit quand à lui effectuer l'admission sur Base élèves. Jusqu'à présent, c'est l'école qui a effectué toutes les saisies. La directrice souhaite avoir la position de la Municipalité sur ce point. Celle-ci est disposée à effectuer les saisies, mais ne possède pas la "clé OTP" nécessaire pour accéder à l'espace privé. La directrice fournira à la municipalité les coordonnées de la personne ressource à l'inspection académique.

#### 4. Budget prévisionnel 2010 et subventions Mairie.

- Le budget prévisionnel a été transmis à la Mairie au mois de janvier. Il est stable par rapport à l'an dernier. Fournitures et petit matériel : 4000 € (2500 € fournitures, soit 30 € par élève + 600 € projet d'école + 400 € renouvellement jeux pédagogiques + 400 € projets), soit une baisse de 1200 € par rapport à l'an dernier. Transport : 900 € (budget stable).
- Subventions Mairie : les parents d'élèves et les enseignants sollicitent une subvention exceptionnelle afin d'aménager la cour de récréation, devenue trop petite malgré les mesures prises cette année (les classes ne sortent pas toutes les 3 ensemble en récréation). Ceci est dû à l'impossibilité d'utiliser la partie en herbe dès que le temps est humide (soit de novembre à avril). L'aménagement est nécessaire car le manque d'espace est source d'accidents. Mme Cornillot-Clément a déjà avancé sur le projet et contacté des entreprises pour effectuer des devis. Nous la remercions vivement pour la rapidité de ses démarches. Il est envisagé de bitumer la partie plane au niveau du potager, pour y tracer un circuit vélo, et d'ajouter un grillage entre les 2 écoles. Un accès à cette "plate-forme vélo" est également prévu, ainsi que des dalles pour circuler entre les jeux. Nous espérons que ces devis seront validés par la municipalité.

#### 5. Hygiène et sécurité

- ❖ Le PPMS est en cours d'élaboration. L'élaboration de ce document demande beaucoup de temps. La directrice n'ayant pas de décharge, elle construit ce dossier petit à petit...
- ❖ Le tableau de sécurité sera remis à jour lors d'un conseil des maîtres, et présenté au prochain conseil d'école. Ce document déterminera les mesures à prendre afin de limiter les risques.
- ❖ Risques dans la cour de récréation : malgré les mesures prises (les 3 classes ne sortent plus en récréation en même temps), la cour est devenue trop étroite, en particulier entre novembre et avril lorsque l'herbe n'est pas utilisable (boue et pierres apparentes). Un aménagement de la cour est nécessaire (voir point précédent pour plus de détails)
- ❖ Parking de l'école : les 2 dalles manquantes ont été bouchées. Le réaménagement du parking a été budgété. Il permettra de garantir la sécurité des piétons (actuellement les voitures se garent sur les pelouses et accès piétons).
- ❖ Pharmacie de l'école et trousse pour les sorties : une commande a été faite auprès de la Mairie afin de compléter les 2 armoires à pharmacies et les 2 trousse nécessaires lors des sorties scolaires, conformément aux textes en vigueur.
- ❖ Encadrement lors du trajet pour aller à la garderie. A 16h40 (heure de sortie des classes), l'ATSEM de la classe 1 prend en charge les élèves de sa classe qui vont à la garderie, puis ceux des autres classes. Elle devrait être accompagnée d'au moins une personne du centre de loisirs, mais celle-ci arrive souvent trop tard. Mr Lafosse, directeur du centre, nous informe que l'animateur chargé de l'accompagnement des élèves commence son service à 16h45. Les problèmes rencontrés sont donc liés à ce décalage de 5min. Mr Lafosse modifiera les horaires pour la rentrée prochaine. Pour la fin de l'année, il est demandé à l'ATSEM qui amène les enfants à la garderie d'attendre 16h45 pour effectuer le trajet école-centre avec l'animateur.

## **6. Travaux et équipement**

- Pour mémoire, plusieurs stores ne fonctionnent pas ou mal depuis 2 ans.
- Le four est en panne depuis le mois d'octobre. Cela a été déjà signalé lors du dernier conseil d'école. Un nouveau four devait être acheté. Il nous est depuis impossible d'effectuer les habituels gâteaux d'anniversaire et activités de cuisine. L'équipe enseignante le regrette beaucoup, et souhaiterait l'achat d'un nouveau four.
- Distributeurs de papier essuie-mains : ils sont vides depuis fin janvier. Une commande de papier aurait été passée. Au vu du délai, il faudrait s'en assurer. Nous utilisons donc en attendant un torchon collectif dans les toilettes, pour les enfants et les adultes.
- Photocopieur : il a été livré le lendemain du dernier conseil d'école. Il fonctionne correctement. Toute l'équipe de l'école remercie la municipalité.
- Chauffage : depuis les premiers froids (novembre / décembre), la température à l'école maternelle descend souvent en-dessous de 18 °C (température minimale d'après le règlement type départemental). A plusieurs reprises, il a fait 15 à 16°C dans les classes à l'ouverture. Dans le dortoir, les températures sont descendues à 8°C, puis 12°C avec un chauffage d'appoint toute la nuit. Le personnel de l'école "booste" le chauffage régulièrement, mais cela n'est pas suffisant. D'après les dernières informations, ce dysfonctionnement aurait plusieurs causes : une mauvaise isolation et une puissance insuffisante. Nous espérons que ces soucis seront réglés pour le prochain hiver.
- Travaux urgents dans la cour : changer / désinfecter le sable, ajouter du sable, et des dalles autour du bac à sable, arranger le tour du jeu "pont" en bois (terre apparente et en dévers)

## **7. Personnel hors temps scolaire : réunion d'harmonisation ?**

Bien que ne relevant pas des affaires scolaires, nous évoquons aujourd'hui les problèmes rencontrés à la cantine. En effet, la mésentente entre le personnel de surveillance et de service auprès des enfants nuit à la sérénité de tous. Les tâches incombant à chacun ne semblent pas clairement définies, et les règles de sécurité et d'hygiène pas connues de tous.

Les enseignants proposent donc que le personnel encadrant les enfants hors du temps scolaire puisse être réuni afin d'harmoniser leur service et leurs pratiques. Dans un premier temps, il nous faudra définir les besoins (combien de personnes pour aider les enfants à manger par exemple). Puis adapter le service de chacun en fonction de ces besoins (fiches de postes). Mme Noblanc, ATSEM, émet le souhait d'être présente à la cantine afin de mieux s'occuper des petites sections.

Un second temps pourrait permettre d'échanger sur les pratiques, afin de mettre en place un certain nombre de règles communes (par exemple : comment réagir lorsqu'un enfant fait mal à un autre enfant volontairement ? Lorsqu'un enfant se fait mal ?, ...).

La présence d'un responsable du personnel est souhaité, afin de veiller à la mise en œuvre des décisions qui seront prises.

Il est également évoqué la question des diplômes du personnel qui surveille les enfants. La municipalité explique alors sa démarche : les personnes sont d'abord employées, puis suivront une formation plus tard afin d'obtenir un diplôme adapté.

Rappel : lors du dernier conseil d'école, les parents ont demandé un document expliquant le fonctionnement de la cantine, avec le nombre d'adultes encadrant. Ce document ne peut pas être réalisé par l'école, car il s'agit d'un service municipal.

## **8. Projets et sorties (passées ou à venir)**

### **➤ Rappel projet d'école 2009-2012**

Nouveau projet d'école, qui durera 3 ans (de septembre 2009 à juin 2012).

Les objectifs ont été établis suite à un bilan et une analyse des résultats des élèves en juin.

- Axe 1 (pour améliorer les résultats des élèves) : objectifs retenus :
  - « Respecter les autres et les règles de la vie commune. Les actions : explication et photos des règles de vie, affichage de ces règles, contrats de progrès, permis de conduite (GS).
  - « Ecouter, aider, coopérer » : jeux d'écoute et de mémoire (instruments, jeux de Kim, de Memory), jeux de coopération (jeux collectifs en sport, jeux mathématiques)
- Axe 2 (pour réduire l'échec scolaire) : objectifs retenus :
  - « S'approprier le langage » : étayage lexical et enrichissement du lexique (augmenter le vocabulaire) : nommer avec exactitude. A travers les différentes activités.
  - « S'approprier le langage » : formuler une description ou une question, raconter. Travaux à travers l'ouverture culturelle (les enfants du monde) : photos, documentaires, exposés des élèves du collège.
- Poursuite des actions spécifiques : « Connaître les manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions ». Poursuite des divers projets : plantations (jardin fleuri, jardinières, potager), visite d'un potager dans le village, animation sur les fruits et légumes, goûters de fruits.
- Nouvelle action : « Ouverture culturelle ». Découvrir les éléments culturels d'autres pays (les enfants du monde), à travers plusieurs activités (projets de classe sur les vêtements, les habitats, ..., visites culturelles, spectacles, rallye lecture, correspondance scolaire, échanges avec les élèves du Collège)
- Aide personnalisée (60h / an) : toujours de 12h50 à 13h20, tous les jours. Les enseignantes des petits et moyens effectuent parfois cette aide auprès des élèves de l'école élémentaire.

➤ **Les thèmes et projets de l'année 2009-2010 :**

- Devenir élève (cf projet d'école, toutes les classes) : surtout aux périodes 1 et 2 : photos des règles de vie, contrats,...
- Le vent (toutes les classes) : spectacle « Mr le vent », réalisation de moulins à vents (MS et GS) et de "mains cerf-volant" (PS), expériences avec les collégiens sur la présence de l'air (mardi 2 avril de 14h15 à 15h)
- L'ouverture culturelle (cf projet d'école) : projet autour de la chine (GS), projet autour de l'Afrique (PS, MS, GS), étude d'autres continents (à travers les photos, les chants, les écrits, ...), spectacle « Le doudou de Syabou » (conte africain), fabrication d'instruments de musique du monde, spectacle « Le nuage musicien ». La fête de l'école aura pour thème « Les enfants du monde » (cela reste un projet, rien n'est bien défini encore...)
- Les plantations (cf projet d'école : démarche scientifique) : plantations de bulbes en automne (PS, MS, GS), le lexique des fruits et légumes + goûters et cuisine (PS et MS), intervenante fruits et légumes (PS, MS et GS, mardi 9 mars), plantations avec Mr Girerd (PS, MS, GS) : fraisières, radis et salades.
- Les élevages : élevage d'escargots en mars avec l'aide des collégiens

➤ **Spectacles et animations :**

- Vendredi 21 janvier à 15h30 : spectacle « Mr Le Vent » de la compagnie des 3 chardons
- Lundi 8 mars à 10h : conte « Le doudou de Siyabou »
- Mardi 9 mars à 13h30 : intervention « Fruits et légumes » (classe 3 à 14h15, classe 2 à 15h, classe 1 à 15h45)
- Lundi 17 mai à 9h30 : spectacle « Le nuage musicien »
- Intervention de A. BLAYE pour une initiation à la danse africaine (2 séances)

➤ **Sorties à la bibliothèque :**

- jeudi 11 mars, de 9h45 à 10h15 (Classe 2), puis de 10h30 à 11h (classe 3),
- jeudi 18 mars de 10h45 à 11h15 (classe 1)
- le jeudi 29 avril au matin (entre 9h45 et 11h) : classes 2 et 3

- le jeudi 6 mai de 10h45 à 11h15 : classe 1
- le jeudi 27 mai au matin (entre 9h45 et 11h) : classes 2 et 3
- **Sorties scolaires :**
  - Vendredi 5 mars : journée déguisée + défilé à 15h30  
Pour l'année prochaine, prévoir de rappeler les gendarmes (ou pompiers) le matin, de la musique et des confettis, des affiches à mettre dans les commerces, et des activités sur ce thème avec le centre de loisirs durant la pause méridienne (affiches, bonhomme d'hiver)
  - Mardi 20 avril : Cinéma à Surgères (3 classes) « Malin comme un singe »
  - Mardi 27 avril : correspondance scolaire GS : celle-ci était prévue de longue date, mais compromise car l'école a été inondée, et l'enseignante est actuellement arrêtée.
  - 21 Mai : Muséum d'histoire naturelle GS
  - Mardi 1<sup>er</sup> juin : Asinerie Dampierre/Boutonne (2 classes de PS/MS)

➤ **Achat de matériel pour les projets de l'école :**

Les achats avec le budget de la Mairie :

- « **Devenir élève** » : achat d'une mallette composée de grandes planches d'images en couleur représentant la vie courante, et d'un livret d'accompagnement avec des fiches élèves. Elle est utilisée en langage, pour l'apprentissage des règles : « Je dois » / « Je ne dois pas »
- « **Les dangers domestiques** » : un DVD accompagné d'un livret pédagogique. Différentes scènes du quotidien y sont illustrées. Le support DVD permet aux élèves d'aborder ce thème de façon plus concrète.
- **3 vélos et 2 trottinettes** ont également été achetés à Noël. Ils viennent remplacer les nombreux vélos actuellement en réparation.

Les achats avec le budget de la coopérative scolaire :

- Achat d'un nouveau **lecteur DVD**, avec notamment un port USB. Les vidéos pédagogiques se développant, nous pourrions désormais en faire profiter nos élèves. De plus, le port USB permet d'utiliser facilement l'écran pour y visionner des diaporamas d'images ou de photos, très utiles afin d'enrichir le vocabulaire des élèves (par exemple il a été utilisé pour le thème des fruits et légumes, et le sera bientôt pour les animaux)
- **Coin écoute** : 10 casques et un lecteur de CD ainsi que de nombreux livres-CD ont été achetés afin de créer une mallette « écoute » qui circule dans les classes.
- **Mallette "Lexidéfi"** : pour enrichir le lexique (planches d'images sur différents thèmes et jeux de difficultés progressives)
- **Mallette musique** : de nombreux instruments de musique ont été achetés afin de la compléter. Nous avons privilégié la variété des instruments, en vue de notre travail sur les enfants du monde (et donc les musiques du monde).

**9. Coopérative scolaire : point budgétaire et projets**

La coopérative scolaire se porte bien grâce aux différentes actions, dont les bénéfices nets sont les suivants :

- Photos scolaires : 171,05 €
- Photos individuelles et de famille (par les délégués des parents) : 378 €
- Vente de gâteaux par les parents :
- Calendriers de Noël : 381,70 €
- 

Les enseignants remercient les délégués des parents pour leur implication. Ces actions ont permis le financement des différents projets, des spectacles, des interventions et des sorties (le transport étant pris en charge par la municipalité).

**10. Projets des délégués des parents d'élèves et de l'association de parents**

- Pâques : chasse aux œufs après les vacances, la semaine de la rentrée (le vendredi 23 avril ?). Il est envisagé de cacher les œufs (en polystyrène) derrière la salle des fêtes, et de demander à des parents d'encadrer (de sécuriser la zone de recherche pour éviter les dispersions). Des petits œufs en chocolat seront ensuite distribués.
- Fête de l'école samedi 20 juin :
  - Prévoir une réunion entre les enseignants de l'école élémentaire et de la maternelle.
  - Faire des affiches avec les élèves, pour mettre dans les commerces.
  - Prévoir également des affiches pour remercier les commerçants (lots tombola)
  - Une seule caisse à l'entrée est préférable (vente de tickets à 50 cts).
  - Garder le même déroulement (spectacle maternelle à 11h, puis pique-nique et kermesse), plus une chorale de l'élémentaire à 15h ou 16h.
  - Tombola : à faire soi-même ? Pour que tous les tickets soient gagnants, proposition d'acheter des petits lots. Seuls les gros lots seront tirés au sort. Les tickets non tirés au sort donneront droit à un petit lot (que les enfants viendront choisir dans un grand carton). Comme support (ticket), possibilité d'utiliser les bons de soutien de l'OCCE.
- Les délégués souhaitent faire une affiche pour remercier les parents d'avoir participé aux photos. C'est une très bonne initiative.
- Ecole de Charron : les délégués se sont renseignés sur les besoins auprès de la directrice. Les enfants de Charron sont demandeurs de livres et de jeux de société pour la maison. Un appel aux dons sera donc fait en ce sens. Des cartons seront installés à l'entrée de l'école.

#### 11. Questions des parents (questionnaire distribué par les délégués)

- Les poux : un parent a demandé que le recteur soit informé des épidémies de poux dans l'école. Malheureusement, notre école n'est pas une exception, et le recteur est conscient que ces épidémies sont courantes en maternelle. Il n'est d'ailleurs pas prévu de mesure d'éviction scolaire pour les enfants atteints de pédiculose (sauf si ils ne sont pas traités). Les enseignants informent les parents et distribuent des brochures d'information quand des cas se présentent.
- Collation du matin : un parent demande pourquoi elle a été abandonnée. Le ministère de l'éducation ayant demandé de ne plus donner de collation aux enfants le matin, cela ne se fait plus dans notre école depuis 3 ans. En revanche, le thème de l'alimentation est abordé en classe, et des projets (goûters de fruits par exemple) sont mis en place ponctuellement.
- Tempête : le lundi, il n'y avait ni électricité ni eau dans les écoles (et il y faisait froid). Monsieur le Maire a donc décidé de fermer les écoles. Un parent demande s'il n'y avait pas possibilité d'assurer un service minimum. Cela n'était pas possible car une école ne peut fonctionner sans eau (hygiène). D'autre part, tous les groupes électrogènes étaient utilisés (notamment pour la maison de retraite).
- Cantine : les parents remercient la municipalité d'avoir supprimé le jour de carence lorsque l'enfant était malade.
- Parking : certains parents se stationnent toujours sur les pelouses, rendant difficile et dangereux l'accès à l'école aux piétons. Un courrier a été transmis aux parents, mais cela n'a rien changé. Les enseignants n'ont pas conscience de ce problème, car ils sont à ce moment dans leur classe (accueil des élèves). La directrice se propose de s'organiser pour être présente un matin sur le parking entre 8h50 et 9h.

La séance est levée à 20h30

**Date du prochain conseil d'école : le mardi 15 juin, à 18h**

Mme SOULET,  
*Déléguée des parents*

Mme PAULY,  
*Directrice*